



**REPUBLIQUE
DE COTE
D'IVOIRE**
*Union –
Discipline –
Travail*



**MINISTERE DE
L'ENVIRONNEMENT
ET DU
DEVELOPPEMENT
DURABLE**

Date: February
2019

Original: English

Dialogue on Sustainable Coastal Zone Management in West Africa
First Meeting of Port Authorities and Private operators

Abidjan, Cote d'Ivoire, February 28th, 2019

Report on the Port Session held in Abidjan

(February 28, 2019)

1. This report provides an overview of the above-mentioned session. The session was well attended with about 50 participants from the public and private sectors, as well as from the civil society. A large share of the session time was devoted to some 12 presentations made by both participants from the public and private sectors and the civil society. The list of the presentations made is given Annex 1.
2. The main objective of the session was aiming to facilitate the dialogue between the public and private sectors involved in the port sector on the issues pertaining to coastal erosion observed all along the West Africa Coast. It was acknowledge that port infrastructure was a major contributor to coastal erosion, especially in the direct vicinity of the port facilities that are at the same time a concentration of population and industries. The likely additional negative impact foreseen from climate change is likely to worsen the current dire situation.
3. Following the presentations, the participants debated on the issues at stake which resulted in the following proposals:
 - Establishment of a dedicated Public/Private Fund to finance urgent projects to mitigate coastal erosion hotspots in each country;
 - Standardization and setting up of Data bases to share information, including training in use of the data processing;
 - Review of existing national laws and relevant regional protocols;

- Evaluation of the financing needs to mitigate coastal erosion at medium-long terms;
- Review of existing studies to set priorities for actions;
- Taking into consideration the findings of the UMOA SDLAO at national level;
- What should be the strategy for port development in West Africa;
- Analyze climate change effects to West African Coast;
- Development of a regional project funded under the Green Climate Fund (GCF);
- National WACA Teams to engage with their national actors;
- Port concessions to include actions for environmental management including erosion;
- Going beyond erosion, but looking at overall risk to coastal zone;
- Strengthen research and development with national universities; and
- Consider the development a Regional Port Charter.

4. In order to analyze further all the above recommendations, an interim Port Working Group has been formed on a voluntary basis, including to start with, two members from the private sector, four members from the port public sector, one member from a regional organization, and one from the Civil Society. The list of the members of the Port Working Groups is given below:

1. Mr. El Khalil Mohamed Saleh, Mauritania (Port of Nouakchott);
2. Mr. Amadou Dia, SACS Dakar, Senegal [Private Sector];
3. Mme. Asta-Rosa Cisse, Abidjan, Côte d'Ivoire (Bolloré Group) [Private Sector];
4. Mr. Ainahin T. A. Bagan, Bénin (Port of Cotonou);
5. Mr. Brice Delagneau, NGO Amistad [Civil Society];
6. Mr. Afri Esaïe Kouassi, PMAWAC/AGPAOC [Regional Organization];
7. Mme. Elisabeth Gbahou, Côte d'Ivoire (Port of Abidjan); and
8. Mr. Daniel Asare, Ghana Ports and harbors Authority (GPHA).

5. It was agreed that the WACA program under the World Bank will support the Port Working Group in carrying out its mandate in view of a presentation during the coming WACA Annual Forum to be held in Benin in November 2019. Mr. Andrew Losos and Mrs. Elikia M. V. Kamga Nenkam have been designated as contact points from the World Bank side.

Annex 1

List of Presentations

1. Mr. Nicolas Desramaut (World Bank)
2. Mr. Patrick Lawson and Asta-Rose Cisse (Bolloré Abidjan – Private Sector)
3. Mr. Daouda Sibby (Syndicats des Armateurs Conteneurs du Sénégal (SACS – Private Sector)
4. Mme. Ndeye Anna Sow (Direction de la Marine Marchande du Sénégal)
5. Mr. Komi Essonêya Kabitchada (Port Autonome de Lomé)
6. Mr. Afri Esaïe Kouassi Port Management Association of West Africa Coast (PMAWAC)
7. Mr. Daniel Asare Ghana Ports and Harbors Authority (GPHA)
8. Mr. Thomas Anatole Aïnahin Bagan Port Autonome de Cotonou (PAC)
9. Mr. El Khalil Mouhamed Saleh Port de Nouakchott
10. Mr. Alamba Port de San Pedro (PASP)
11. Mr. Brice Delagneau Amistad (NGO)
12. Mr. Julien Dalle Seaboost (Specialized Consulting Firm)

Annex 2

Dialogue sur la gestion durable des zones côtières en Afrique de l'Ouest sur le thème « Comment impliquer davantage le secteur privé dans la mise en œuvre d'actions pour renforcer la résilience du littoral Ouest-Africain face aux changements climatiques »

Rapport de la session 6 sur les ports

Abidjan, le 28 février 2019

La première réunion des autorités portuaires et des opérateurs privés s'est tenue le jeudi 28 février 2019 au Sofitel, Hôtel Ivoire à Abidjan. La séance de Dialogue sur la gestion durable du Port a été ouverte par le représentant de la Banque Mondiale, Mr. Peter Kristensen, Chef de Projet WACA et le représentant du Ministère des transports de la Côte d'Ivoire.

Les discussions se sont déroulées autour de plusieurs thématiques :

Contexte portuaire et gestion de l'érosion portuaire des ports

Le littoral ouest africain est fragile et soumis à des pressions naturelles mais également anthropiques. En effet, il concentre en moyenne 30% de la population et une proportion importante du tissu industriel de nos pays. Les ports sont des acteurs essentiels à cette économie avec 90% des échanges commerciaux et une part importante des recettes douanières.

Or, la construction et/ou l'extension de ces Ports notamment la mise en place de jetée et d'épis peut entraîner un engraissement (Accrétion en amont et une érosion en aval) ce qui modifie le trait de côte. Nous notons ainsi le long de la côte ouest africaine des « Hot spot », fortes zones d'érosion se multiplient en aval des Ports qui ont impact équivalent à une élévation de 30 cm du niveau de la mer.

Ces phénomènes sont amplifiés par le phénomène du changement climatique et vont se poursuivre si aucune action n'est entreprise, en particulier dans les cas d'extension ou de création de nouveaux ports.

Les conséquences de ce phénomène d'érosion côtière sont nombreuses pour les populations mais également pour les ports qui sont eux même dotés d'installations fortement exposés à l'érosion côtière avec au niveau de San Pedro des reculs du trait de côte jusqu'à de 50 m en 10 ans.

En amont, l'intervention des hommes est la cause majeure des problèmes d'érosion côtière (Cause) mais également en aval car ils leur appartient de trouver des solutions aux problèmes qu'ils ont eux-mêmes créés. Il s'agit maintenant de trouver un juste milieu entre la nécessité de développement des Ports et l'obligation de protéger le littoral (activités économiques, population, faunes et flores...).

Initiatives du secteur privé

- Contribution à l'élaboration ou à la modification des Plans directeur des ports et/ou des villes

- Respect des conditions imposées par les Bailleurs de fond qui ont de fortes exigences en matière de protection de l'environnement (Ex : SFI dans le cas du nouveau port de Tema)
- Devoir d'alerte et de contrôle, partage d'information, participation à la formation et initiative écoresponsable et durable. Le groupe Bolloré pourrait éventuellement participer à un fond d'investissement régional
- Mise en place d'enrochement et construction d'épis pour protéger certains ports de la côte

Initiatives du secteur public

- Mise en place d'un comité technique en charge de la sécurité, de la sûreté, de la protection de l'environnement et de l'exploitation au niveau de l'AGPAOC (Association de Gestion des Ports de l'Afrique de l'Ouest et du Centre)
- Mise en place d'une plateforme d'échange et de partage de données dans le cadre de la convention d'Abidjan

En plus de ces initiatives, les autorités portuaires ont présenté la situation spécifique de certains de leurs Ports (Nouakchott, Cotonou, Abidjan, San Pedro, Lomé, et Tema).

Solutions alternatives à la protection physique

- Mise en place de système de By-pass :
 - ✓ par dragage (par succion à l'intérieur du port ou dans la zone d'accumulation). Cette technologie existe dans plusieurs pays avec des capacités de plus de 500 000 m³ par an
 - ✓ Transport par camion des sédiments par camionnage
- Interdire l'extraction de sable sur les plages du littoral
- Reconversion professionnelle des communautés côtières (pêcheurs, ...) à travers l'appui à des micro-projets
- Charte de responsabilité sociale et environnementale
- Mise en place d'un fond public/privé de lutte contre l'érosion côtière
- Label/Certification des ports Eco-citoyens
- Développer l'Ingénierie environnementale dont les caractéristiques majeures sont d'assurer la « transparence » des ouvrages (ne bloque pas le flux sédimentaire, et la résilience (s'adapte à l'évolution du littoral, exploitabilité) à travers la mise en place de :
 - ✓ Rétention des flux sédimentaires en amonts par l'implantation d'herbier ou de mangrove
 - ✓ Brise lame équipée de By pass, de récif artificiel

Solutions préconisées

- Gestion de la pollution
- Plan d'intervention d'urgence en mer à partager, tester et améliorer
- Mise en œuvre de plan d'aménagement et de plan de gestion des données
- Généralisation des études d'impact environnemental et Mise en œuvre effective des PGES
- Intégrer des clauses relatives à la protection de l'environnement dans les contrats de concessions
- Application concomitante des règlements régionaux
- Promouvoir la stabilisation des dunes de sable
- Mise en place un mécanisme de suivi du trait de côte et de préalerte
- Vision 2050 pour les Ports
- Renforcer les capacités des Ports
- Développement intégré qui prennent en compte l'environnement

- Taxe sur les mouvements pour financer les travaux de protection
- Soutien des bailleurs de fond
- Renforcement de la coopération ville-port
- Sensibilisation des structures privées
- Impliquer les acteurs du privé à travers la communauté des acteurs portuaires
- Passer par les points focaux environnement des ports pour relayer l'information
- Plan de renforcement des capacités des points focaux environnement

Propositions

- Identifier les analyses et revue documentaire à faire et s'il y a des projets
- Mettre en place une base de données intégrées au niveau régional.
- Mettre en place un fond d'urgence
- Identification rapide des situations d'urgence au niveau de chaque pays
- Etat des lieux sous la bannière de WACA
- Prioriser les problèmes
- Mettre en place un comité sur la façon de financer ces problèmes. Comment mobiliser les ressources
- Evaluation de la vulnérabilité de la côte ouest africaine par rapport aux changements climatiques
- Par rapport au point chaud, appuyer l'élaborer d'un projet pour les proposer au financement du fond vert
- Prendre en compte le schéma directeur du littoral ouest Africain
- Impliquer les armateurs en s'approchant des vrais décideurs (siège des armateurs à travers leur direction environnement)
- Présenter des projets clairs avec des études menées par
- Présentation des budgets et présenter la répartition des coûts avec les zones d'intervention précis
- Garantie au niveau de l'utilisation des fonds
- Impliquer le secteur privé à travers des sessions d'informations directes des acteurs
- Intégrer la contribution des privés dans les contrats de concessions portuaires
- Parler de risques côtiers en lieu et place d'érosion côtière
- Développer la recherche et le développement dans les ports

A l'issue des discussions un groupe de travail intérimaire comportant huit membre a été constitué :

9. Monsieur El Khalil Mouhamed SALEH, Mauritanie (Port de Nouakchott) [elkhalil.mdua@gmail.com]
10. Monsieur Amadou DIA, SACS Dakar, Sénégal (Armateur) [dka.adia@cc-inland.com]
11. Madame Asta Rosa CISSE, Abidjan, Côte d'Ivoire (Groupe Bolloré) [astarosa.cisse@bolloré.com]
12. Monsieur Ainahin T. A. BAGAN, Bénin (Port de Cotonou) [...]
13. Monsieur Brice DELAGNEAU, ONG Amistad [bricedelagneau@amistad.ci]
14. Monsieur Afri Esaie KOUASSI, AGPAOC [afriesai@gmail.com]
15. Madame Elisabeth GBAHOU, Côte d'Ivoire (Port autonome d'Abidjan) [elisabeth.gbahou@paa.ci]
16. Monsieur Daniel ASARE, Ghana (GPHA) [dasare@ghanaports.nrt]

Ce groupe de travail se réunira prochainement avec l'assistance du projet WACA (Mr. Andrew Losos et Mme. Elikia Kanga Nemkam) et réfléchira sur les thèmes suivants :

1. Reprendre les thèmes majeurs :
 - Création et mise en place un fond d'urgence public/privé
 - Mise en oeuvre une base de données intégrée au niveau régional.
 - Evaluation de la vulnérabilité de la côte ouest africaine par rapport aux changements climatiques
2. Examiner l'opportunité de rédiger et d'adopter une charte portuaire
3. Réfléchir à un mécanisme de financement des projets d'urgence
4. Revoir l'état des lieux de l'érosion à proximité des Ports

Le groupe de travail intérimaire rendra compte de l'évolution de leurs travaux au prochain forum de WACA qui se tiendra au Bénin en novembre 2019.